

## تحرير التجارة الدولية وحماية البيئة

فهرس رسالة دكتوراه

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
Section I : Le cadre d'expression du libre-échange commercial international et de la protection de l'environnement .....	4
§ 1 : Approche conceptuelle du commerce international et de l'environnement ----	5
<i>A/ Approche conceptuelle du commerce international</i> .....	5
<i>B/ Approche conceptuelle de l'environnement</i> .....	8
§ 2 : Emergence de l'ordre commercial international et de la conscience écologique.....	12
<i>A/ Evolution de la pensée du libre-échange</i> .....	13
1- : Aperçu général de l'idéologie libérale.....	13
2- : Le cadre d'établissement du système commercial multilatéral .....	20
<i>B/ L'émergence de la conscience écologique</i> .....	24
Section II : Les interactions entre le commerce international et la protection de l'environnement.....	32
§ 1 : Les domaines du commerce et de l'environnement ayant des rapports difficiles ou conflictuels.....	33
<i>A/ Les domaines du commerce international ayant des rapports conflictuels avec     l'environnement</i> .....	33
<i>B/ Les domaines de l'environnement ayant des rapports conflictuels avec le     commerce international</i> .....	37
§ 2 : Les effets réciproques entre le commerce international et la protection de l'environnement .....	38
<i>A/ Les effets du commerce international sur l'environnement</i> .....	39
<i>B/ Les effets de la protection de l'environnement sur le commerce international</i> --	42

<b>PARTIE I : LES NOMBREUX ANTAGONISMES ENTRE LE COMMERCE INTERNATIONAL ET L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>49</b>
<b>TITRE I : DES REGLES GENERALES DIVERGENTES</b>	<b>53</b>
<b>Chapitre I : La consécration du système commercial multilatéral</b>	<b>55</b>
Section I : Du GATT à l'OMC : le triomphe du système commercial multilatéral	56
§1 : La justification de l'idéologie du libre-échange commercial international	57
<i>A/ L'affirmation du libre-échange commercial international</i>	58
1 : Les motifs d'ordre institutionnel	59
2 : Le motif d'ordre pratique	61
<i>B/ La prédominance de l'économie de marché</i>	62
1- : Les forces du marché et le développement économique	63
2- : Les défaillances du marché et les problèmes environnementaux	69
<i>C/ La prédominance des sociétés transnationales</i>	73
1- : Maximisation des intérêts financiers	73
2- : Minimisation des exigences environnementales	76
§2 : La réaffirmation des principes fondamentaux du système commercial multilatéral	78
<i>A/ La clause de la nation la plus favorisée</i>	79
<i>B/ La clause du traitement national</i>	84
<i>C/ La prohibition des restrictions quantitatives</i>	91
Section II : Le renforcement du système commercial multilatéral	93
§1 : L'OMC : Un modèle organisationnel centralisé	94
<i>A/ Une enceinte unique d'organisation rigide</i>	95
- La Conférence ministérielle	96
- Le Conseil général	97



<i>D/ La proclamation du droit de l'Homme à l'environnement</i> -----	136
1- Le droit à l'information -----	140
2- Le droit à la participation -----	141
3- Le droit à des voies de recours appropriées -----	142
§2 : Les principes d'obligations de l'ordre écologique international -----	144
<i>A/ Le principe d'interdiction de causer des pollutions transfrontières</i> -----	144
<i>B/ La responsabilité internationale pour dommage écologique</i> -----	148
<i>C/ Le devoir de préserver et de protéger l'environnement</i> -----	153
<i>D/ Le principe pollueur-payeur</i> -----	154
Section II : L'encadrement désarticulé de l'ordre écologique	
international-----	156
§1 : Etablissement des normes en matière d'environnement-----	157
<i>A/ Des normes restrictives en matière de protection de l'environnement</i> -----	157
1- Les normes de procédés-----	158
2- Les normes de produits -----	160
3- Les normes d'émissions-----	162
4- Les normes de qualité -----	163
5- Les meilleures pratiques disponibles-----	165
<i>B/ Une norme préventive : l'évaluation d'impact sur l'environnement</i> -----	167
<i>C/ Les normes incitatives</i> -----	171
1- Les recommandations - directives -----	171
2- Les programmes d'action -----	172
3- Les déclarations de principe -----	173
§ 2 : Un réseau organisationnel fragmenté -----	175
<i>A/ L'éparpillement du cadre institutionnel</i> -----	175
<i>B/ Vers une centralisation institutionnelle ?</i> -----	179
Conclusion du Titre I -----	187



2-	Les mesures de réglementation -----	223
§ 2 :	Des mesures commerciales restrictives -----	227
<i>A/</i>	<i>Des mesures restrictives à l'importation -----</i>	<i>228</i>
<i>B/</i>	<i>Des mesures restrictives à l'exportation -----</i>	<i>231</i>
 Section III : Les règles conflictuelles découlant de la Convention de		
Bâle sur le contrôle des mouvements		
transfrontières des déchets dangereux -----		
		235
§ 1 :	La délimitation du champ d'application -----	237
<i>A/</i>	<i>Le champ d'application ratione loci -----</i>	<i>238</i>
<i>B/</i>	<i>Le champ d'application ratione materiae -----</i>	<i>239</i>
1-	Les déchets pris en compte -----	239
2-	Les déchets exclus -----	241
§ 2 :	Les mesures commerciales relatives aux mouvements transfrontières des déchets dangereux -----	244
<i>A/</i>	<i>L'interdiction de l'exportation des déchets dangereux -----</i>	<i>245</i>
1-	Le principe général d'interdiction de l'exportation des déchets dangereux -----	245
2-	Les conditions d'exportation des déchets dangereux -----	248
<i>B/</i>	<i>Le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux et d'autres déchets -----</i>	<i>251</i>
1-	Le contrôle des mouvements transfrontières licites des déchets dangereux et d'autres déchets -----	252
2-	Le contrôle des mouvements illicites des déchets dangereux et d'autres déchets. -----	255
 <b>Chapitre II : Survenance de règles globales sur l'environnement</b>		
<b>provoquant des conflits nouveaux avec les règles</b>		
<b>du commerce international -----</b>		
		<b>263</b>
 Section I : Conflits avec les règles juridiques relatives aux		
changements climatiques -----		
		264



§ 2 : Les règles conflictuelles découlant du Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques relatif à la Convention sur la diversité biologique-----	321
<i>A/ Les exacerbations des frictions sur l'utilisation des OGM-----</i>	<i>322</i>
<i>B/ Le contrôle imposé aux mouvements transfrontières des OGM -----</i>	<i>329</i>
Conclusion du Titre II -----	339
Conclusion de la Partie I-----	341

**PARTIE II : LA NECESSAIRE CONCILIATION ENTRE LE  
COMMERCE INTERNATIONAL ET  
L'ENVIRONNEMENT PAR LA REALISATION DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE ----- 343**

**TITRE I : POUR UNE MEILLEURE ARTICULATION ENTRE  
LE COMMERCE INTERNATIONAL ET  
L'ENVIRONNEMENT ----- 347**

**Chapitre I : L'OMC, une certaine ouverture aux  
considérations environnementales ----- 349**

Section I : Un processus de négociations pour l'établissement des  
rapports de complémentarité entre le commerce  
international et l'environnement à parachever ----- 349

§1 : Les étapes contrariées des négociations entre le commerce international et  
l'environnement ----- 350

*A/ Des négociations peu décisives sous l'égide du GATT de 1947 ----- 351*

*B/ La réactivation des négociations entre le commerce international et  
l'environnement à travers la création du Comité du Commerce et de  
l'Environnement de l'OMC ----- 355*

§ 2 : Des progrès attendus, mais non encore accomplis ----- 362

*A/ Possibilité d'harmonisation avec les règles de l'OMC----- 362*

<i>B/ Le Mandat de Doha : la relance des interactions positives entre le commerce international et l'environnement</i> -----	369
--	-----

Section II : Le nouveau mécanisme de règlement des différends de l'OMC : un engagement actif pour la résolution des conflits -----	376
--	-----

§ 1 : Un mécanisme destiné à assurer la stabilité des relations commerciales internationales -----	377
--	-----

<i>A/ Une procédure souple et novatrice</i> -----	377
---	-----

<i>B/ Un cadre relativement satisfaisant</i> -----	384
--	-----

§ 2 : La prise en compte des impératifs environnementaux dans le processus de règlement des différends dans l'ordre commercial international-----	389
---	-----

<i>A/ La prise en compte marginale des impératifs environnementaux sous l'égide du GATT de 1947</i> -----	390
---	-----

<i>B/ Une prise en compte logique des considérations environnementales dans le règlement des différends sous l'égide de l'OMC</i> -----	396
---	-----

<b>Chapitre II : Les attentes de l'ordre écologique dans l'application des principes contribuant au renforcement des liens de complémentarité entre le commerce international et l'environnement</b> -----	<b>407</b>
--	------------

Section I : Le principe de précaution, une nouvelle approche dans les rapports commerce international et protection de l'environnement ? -----	408
--	-----

§ 1 : Intérêt d'un principe référentiel -----	409
---	-----

<i>A/ Clarification des contours du principe de précaution</i> -----	409
--	-----

<i>B/ Détermination de la valeur et du contenu du principe de précaution</i> -----	414
--	-----

§ 2 : Le principe de précaution, une incitation à l'action durable dans la sphère de la libéralisation des échanges commerciaux internationaux -----	420
--	-----

<i>A/ L'ouverture de l'OMC au principe de précaution à travers l'Accord SPS</i> -----	421
---	-----

<i>B/ La position nuancée de la jurisprudence de l'OMC à l'égard du principe de précaution</i>	425
--	-----

Section II : L'application du mécanisme pour un développement propre, une traduction des liens de complémentarité entre le commerce international et l'environnement	431
--	-----

§ 1 : Une contribution concrète à la réalisation de l'objectif du développement durable	432
---	-----

<i>A/ La détermination préalable des critères favorables au développement durable</i>	432
---	-----

<i>B/ La Procédure d'évaluation et d'approbation des projets MDP</i>	437
--	-----

§ 2 : Le MDP, un compromis acceptable avec le système de marché ?	441
---	-----

<i>A/ Un marché de carbone en pleine expansion</i>	441
--	-----

<i>B/ Un marché de carbone alimenté par une multiplicité de fonds</i>	445
---	-----

Section III : L'utilisation durable et équitable des ressources génétiques : un rapprochement possible entre le commerce international et l'environnement	451
---	-----

§ 1 : Le souhait de la facilitation du processus d'accès aux ressources génétiques et du partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation	451
---	-----

<i>A/ L'approche globale fixée par les Lignes directrices de Bonn sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation</i>	452
--	-----

1- La possible réalisation des objectifs des Lignes directrices de Bonn	453
---	-----

2- Le respect du consentement préalable donné en connaissance de cause pour l'application des Lignes directrices de Bonn sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation	455
---	-----

<i>B/ Les approches régionales sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation</i>	460
---	-----

§ 2 : L'indispensable reconnaissance des droits traditionnels en vue d'une utilisation durable et équitable des ressources génétiques -----	465
<i>A/ Le défi de la reconnaissance des droits traditionnels -----</i>	<i>466</i>
<i>B/ Un système juridique opérationnel à établir dans l'intérêt des communautés     autochtones et locales -----</i>	<i>471</i>
Conclusion du Titre I -----	479
<b>TITRE II : POUR L'INSTAURATION D'UN SYSTEME     ECONOMIQUE ET COMMERCIAL DURABLE -----</b>	<b>481</b>
<b>Chapitre I : Les enjeux de l'adaptation du système     commercial multilatéral à la situation des pays en     développement -----</b>	<b>483</b>
Section I : La revendication d'un régime favorable aux pays en développement dans le système commercial multilatéral -----	484
§ 1 : La revendication d'un statut favorable aux pays en développement dans le commerce international sous l'égide du GATT de 1947 -----	484
<i>A/ L'acceptation par le GATT d'un traitement spécial favorable aux pays en     développement -----</i>	<i>485</i>
<i>B/ L'engagement de la CNUCED en faveur d'un régime préférentiel pour les     pays en développement -----</i>	<i>490</i>
1- Un succès certain, mais limité dans le temps -----	491
2- La naissance du droit au développement comme corollaire de l'engagement de la CNUCED -----	494
§ 2 : L'application mitigée du traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement -----	498
<i>A/ Une réorientation incomplète du traitement spécial et différencié -----</i>	<i>499</i>
<i>B/ L'amélioration des dispositions juridiques applicables au traitement spécial et     différencié -----</i>	<i>507</i>

Section II :	Le défi de la satisfaction des besoins existentiels des populations des pays en développement dans le domaine agricole et alimentaire -----	511
§ 1 :	L'obligation de reformuler une politique agricole fédératrice-----	512
<i>A/</i>	<i>Des négociations houleuses sur le dossier agricole dans le cadre du Cycle de développement de Doha -----</i>	<i>512</i>
<i>B/</i>	<i>Les enjeux sous-jacents des subventions agricoles et de l'accès aux marchés --</i>	<i>517</i>
1-	La pratique contestée des subventions agricoles -----	517
2-	L'amélioration de l'accès aux marchés -----	524
§ 2 :	Le devoir de garantir la sécurité alimentaire dans les pays en développement-----	528
<i>A/</i>	<i>Les politiques susceptibles d'assurer la sécurité alimentaire-----</i>	<i>529</i>
<i>B/</i>	<i>La sécurité alimentaire renforcée par le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO ----</i>	<i>533</i>
<b>Chapitre II :</b>	<b>Les attermoissements de la coopération pour le développement durable : vers un devoir de solidarité ? -----</b>	<b>538</b>
Section I :	La contribution nuancée de la coopération internationale-----	539
§ I :	L'implication "molle" de la Banque mondiale et du FMI dans la réalisation du développement durable -----	540
<i>A/</i>	<i>Les considérations économiques et sociales de la Banque mondiale et du FMI en matière de développement durable : une invocation "politiquement correcte"-----</i>	<i>542</i>
<i>B/</i>	<i>La définition d'une politique de protection de l'environnement de la Banque mondiale et du FMI sous l'effet des pressions -----</i>	<i>552</i>
§ II :	L'implication assez active du système des Nations-Unies dans la coopération pour le développement durable -----	558
<i>A/</i>	<i>La politique moyennement efficace du système des Nations-Unies en matière de développement économique et social durable-----</i>	<i>559</i>

<i>B/ Une implication déterminante du système des Nations-Unies dans les politiques de protection de l'environnement</i> -----	566
Section II : La contribution modeste de la coopération des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et des Etats membres de l'Union européenne (ACP-UE) ---	572
§ 1 : La coopération ACP-UE : un modèle unique de coopération pour un développement économique durable ? -----	573
<i>A/ Un partenariat économique et commercial avant "Cotonou" marqué par des résultats mitigés</i> -----	573
<i>B/ L'Accord de Cotonou, un nouveau compromis globalement acceptable ?</i> -----	581
§ 2 : Les incertitudes sur l'avenir de la coopération ACP-UE suscitées par les négociations sur les Accords de Partenariat Economique (APE) -----	588
<i>B/ Les APE, une contribution au développement durable ?</i> -----	594
Section III : La contribution d'une stratégie endogène appropriée pour le développement durable-----	600
§ 1 : La nouvelle vision du plan global du développement durable de l'Afrique à travers le NEPAD -----	601
<i>A/ Une initiative essentiellement africaine</i> -----	601
<i>B/ Un programme d'action centré sur les axes stratégiques prioritaires du développement</i> -----	605
§ 2 : Une gestion opérationnelle du développement durable à travers une application équilibrée de la bonne gouvernance-----	613
<i>A/ Une notion complexe à associer au développement durable</i> -----	613
<i>B/ Les amalgames relatives au respect de la bonne gouvernance comme une des conditions du financement au développement</i> -----	619
Conclusion du Titre II -----	625
Conclusion de la Partie II -----	627
<b>CONCLUSION GENERALE</b> -----	<b>629</b>

<b>BIBLIOGRAPHIE</b> -----	<b>639</b>
<b>OUVRAGES GENERAUX</b> -----	<b>639</b>
<b>OUVRAGES SUR L'ENVIRONNEMENT</b> -----	<b>641</b>
<b>OUVRAGES SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL</b> -----	<b>643</b>
<b>OUVRAGES SUR LE COMMERCE ET L'ENVIRONNEMENT</b> -----	<b>644</b>
<b>ARTICLES ET ETUDES</b> -----	<b>645</b>
<b>THESES</b> -----	<b>653</b>
<b>JURISPRUDENCE INTERNATIONALE</b> -----	<b>654</b>
<b>RAPPORTS ET PUBLICATIONS OFFICIELLES</b> -----	<b>654</b>
<b>SITES INTERNETS PRINCIPAUX</b> -----	<b>661</b>
<b>ANNEXES</b> -----	<b>663</b>